

Déchèterie intercommunale



**Communauté
de Communes
du Canton
de Belmont-de-la-Loire**

La lettre du tri

Vous triez, nous recyclons...

L'OUVERTURE...

Depuis le 1^{er} janvier 2011, votre nouvelle déchèterie est à votre service. Elle accueille librement les particuliers, associations, écoles, maisons de retraite. L'accès des professionnels (entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, services publics des communes) est quant à lui règlementé.

Depuis le 1^{er} novembre, le site a repris ses horaires d'hiver jusqu'au 31 mars :

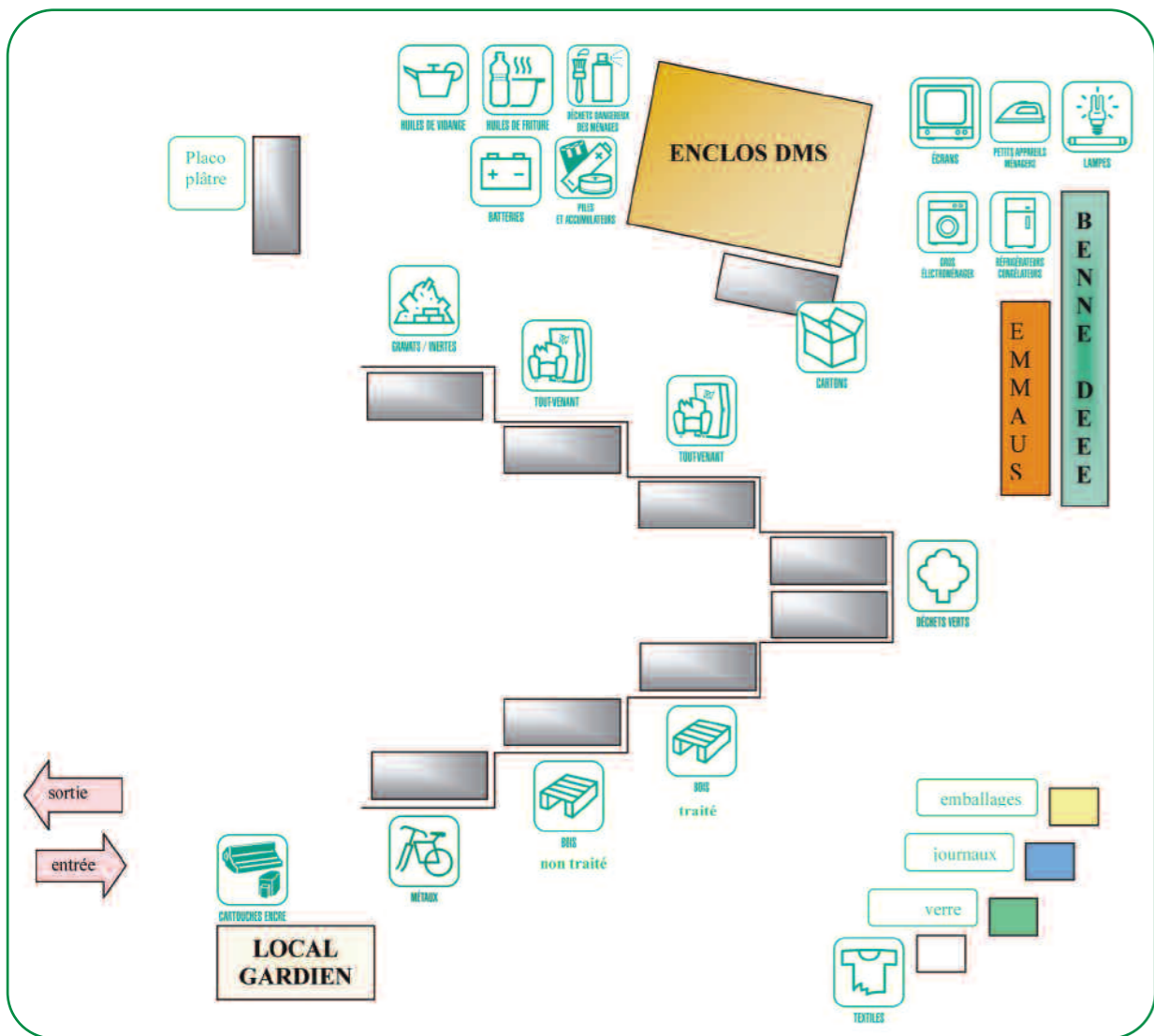
- ☞ mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h00
- ☞ samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

BON À SAVOIR...

- la benne de bois non traité peut être livrée gratuitement aux habitants du canton (renseignements et inscriptions auprès des agents de déchèterie).

- pour toute autre information, rendez-vous sur notre site internet <http://www.pays-belmont-de-la-loire.fr/>

SUIVEZ LE GUIDE...



**Octobre 2011
N°13**

Après neuf mois de fonctionnement de notre déchèterie, nous pouvons tirer quelques enseignements sur la fréquentation et les produits collectés. Malgré l'éloignement pour certains d'entre nous, ce sont plus de 500 personnes qui se rendent sur ce site chaque mois.

Les quantités des différents matériaux et produits collectés représentent des volumes assez importants :

- encombrants : 115 tonnes, déchets verts : 90 tonnes, ferrailles : 41 tonnes.

Les ventes par correspondance et livraisons à domicile entraînent un gisement important de cartons. Ces cartons, nous en retrouvons beaucoup trop dans les containers ordures ménagères ce qui entraîne un surcoût élevé de collecte et de traitement. Malgré tout, ce sont environ 16 tonnes de cartons secs et non souillés qui ont été collectées à la déchèterie et qui font l'objet d'une bonne valorisation. À nous tous d'être plus stricts sur notre façon de trier nos déchets afin de limiter l'augmentation des coûts de traitement et donc de la redevance.

Les trois cent composteurs vendus par la Communauté de Communes doivent aussi permettre de réduire le volume des ordures ménagères. Si vous souhaitez en acquérir un, vous pouvez contacter nos services.

Nous collectons aussi à la déchèterie le bois non traité que nous pouvons vous livrer gratuitement sur simple demande.

Je suis conscient que nous vous demandons toujours des efforts supplémentaires dans la gestion et le tri des déchets que vous produisez, mais, à long terme, ces efforts seront bénéfiques pour tous.

Bonne lecture à toutes et à tous.

M. Henri GROSDENIS, Président commission environnement

IDEES REÇUES

Chacun d'entre nous peut consommer mieux - moins - autrement.
Tout est question de choix.

Il n'y a pas de petits gestes
quand nous sommes des milliards à les faire...



Directeur de publication : Henri GROSDENIS - Rédaction : Véronique VASSEUR
Maquette - Impression : AGB Imprimerie - 04 77 63 60 54 - Belmont de la Loire
Imprimée sur papier 100 % recyclé - Édité en 2500 ex - Dépôt légal octobre 1999
Crédits photos : Communauté de Communes - Eco-Emballages

OCTOBRE

Le tri sélectif : comment trier et combien ça coûte ?



SAC POUBELLE

1 kg jeté aux OM coûte **0.231 € TTC**



Il faut vraiment que je ne mette que le nécessaire !



Briques alimentaires et cartonnets d'emballages

Bouteilles et flacons en plastique vides

Conserves, canettes aérosols et barquettes en aluminium

EMBALLAGES

Par exemple, 1 kg de bouteilles et flacons en plastique jeté aux emballages permet d'économiser 0.212 € TTC (coût = 0.019 € TTC par kilo)



Bien mieux que mon ami des poubelles !



Bouteilles, bocaux et pots en verre

VERRE

1 kg jeté au verre permet d'économiser 0.218 € TTC (coût 0.013 € TTC par kilo)



Pas mal non plus !



Journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches, papier de bureau...

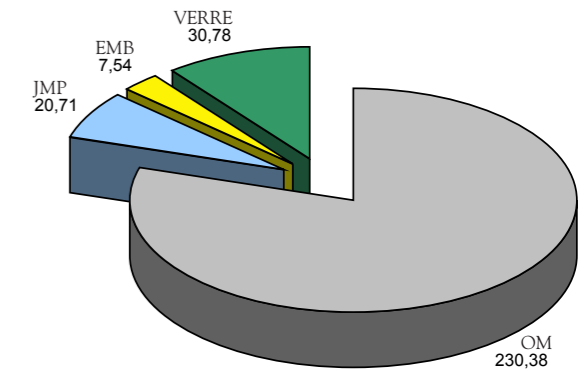
JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS

1 kg jeté aux JMP rapporte 0.062 € TTC



Wahou, mais c'est si simple !

ET DANS LE CANTON DE BELMONT DE LA LOIRE, CHAQUE HABITANT A JETÉ EN 2010 (kg) :



Soit 289,41 kg / hab / an



Faites vos calculs !

Si les tonnages du tri sélectif avaient été mis dans la poubelle, ça aurait fait un coût de 35 137 €, soit environ **+ 12€** sur la redevance de chaque foyer...

Attention, ces coûts sont calculés sur la base d'un tri sans erreur. Tout mauvais geste engendre un coût supplémentaire !

SOYONS CLAIRS :

Je trie efficacement :

Soutien financier basé sur la **quantité** et la **qualité** du tri

+ Recettes de rachat de matière : plastique, métaux, cartonnets...

= Pris en compte dans le montant de la redevance